



INSTITUT SUPERIEUR
DES AFFAIRES AGRICOLES
ET AGRO-ALIMENTAIRES

9, rue de la Vologne
54520 LAXOU
Tél : 03.83.93.34.07
Fax : 03.83.93.34.95
alpa.is4a@wanadoo.fr

Vu(e) par : le :

Décision :

A P(2)
R
LA

Dossier de candidature à la formation de

**VENDEUR (SE) SPECIALISE(E) EN PRODUITS
FRAIS ET PRODUITS DU TERROIR**

Photo

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

I - ETAT CIVIL

NOM

Nom de jeune fille

Prénoms

Date de Naissance Lieu

N° Sécurité Sociale

Nationalité

Adresse

.....

Tél. fixe Tél. portable

Email :

Situation de famille : Célibataire - Marié(e)

Autre (à préciser)

Nombre d'enfants à charge

II - FORMATIONS

Indiquez précisément toutes les formations suivies, année par année, depuis l'entrée dans le cycle secondaire

Etablissement(s) fréquenté(s)	Année scolaire	Diplôme préparé Formation suivie	Diplôme obtenu Oui/Non

Langues vivantes :

1ère langue :

Nbre d'années

2ème langue :

Nbre d'années

Séjours à l'étranger :

Dates : Durée : Pays :

Avez-vous déjà bénéficié d'une rémunération au titre de la promotion sociale (formations rémunérées par Pôle Emploi, AREF, ASP...)?

OUI

NON

Si oui : A quelle date ? :

Durée :

Formations concernées :

.....
.....
.....

III - ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Préciser s'il y a lieu, les périodes de chômage (indemnisé ou non)

Employeur(s)	Adresse	Dates		Qualification(s)
		du	au	

Situation actuelle : Vous êtes :

Inscrit (e) comme demandeur d'emploi au Pôle Emploi (préciser depuis le _____)

Percevez-vous une indemnité chômage ? OUI, jusque
 NON

Salarié (e): Employeur actuel :

Exploitant(e) agricole

Aide familial(e) ou conjoint(e) d'exploitant

Autre (préciser) :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Avez-vous le permis de conduire : OUI NON

Date : Lieu :

Avez-vous un véhicule : OUI NON

JAPD effectuée : OUI NON

Comment avez-vous eu connaissance de la formation BTSA Technico-Commercial en Produits Alimentaires ou Agrofournitures ?

- La Presse (préciser)
- Le Pôle Emploi : (préciser quelle agence)
- Un Centre de Formation
- Une lettre personnelle
- Votre employeur
- Autre (préciser)

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

.....
.....
.....
.....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de déroulement de la formation, et je certifie sur l'honneur que tous les renseignements ci-dessus sont exacts.

Fait à _____, le _____
Signature,

Dossier à retourner à :
is4a
9, rue de la Vologne - Bât F- 54520 LAXOU

Contacts :
Abdelhadi EL MOUSSAID
Tél. 03.83.93.34.07 Fax 03.83.93.34.95
e-mail : alpa.is4a@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.alpa-is4a.fr>



Avec le soutien du
Fonds Social Européen



Opération mise en oeuvre
par
La Région Lorraine

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

POUR TOUS LES CANDIDATS :

- Une lettre sur papier libre expliquant les motivations à suivre la formation demandée,
- Un curriculum vitae,
- Un certificat de fin de scolarité niveau V (CAP, BEP),
- 2 photos d'identité récentes, format standard, (dont 1 pour le dossier de candidature),
- une photocopie de la carte nationale d'identité **en cours de validité**, carte de séjour autorisant à travailler ou passeport (recto-verso),
- Une photocopie de l'attestation de la carte vitale CPAM ou MSA,
- La carte demandeur d'Emploi ainsi que la notification du pôle emploi,
- Un RIB.

POUR LES MERES DE FAMILLE :

- ◆ Mère de 3 enfants :
 - Copie du livret de famille
- ◆ Mère (ou père) séparé(e), divorcé(e), veuf(e)
 - Attestation de la CAF

LE CAS ECHEANT, JUSTIFICATION D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

- *Pour la rémunération lors de la formation :*

6 bulletins de salaire consécutifs à temps plein

OU bulletins de salaire et certificats pour 910 h de travail au cours d'une période de 12 mois

OU bulletins de salaire et certificats pour 1 820 h de travail au cours d'une période de 24 mois

TRAVAILLEUR HANDICAPE :

- ◆ Décision de la COTOREP (fiche 12.1)
- ◆ 12 fiches de paie

SI VOUS AVEZ ETE (ou si vous êtes actuellement) EXPLOITANT(E) AGRICOLE, AIDE FAMILIAL(E), CONJOINT(E) D'EXPLOITANT, ASSOCIE(E) D'EXPLOITATION :

Une attestation d'inscription à la MSA précisant les dates de début et fin d'inscription.

REMUNERATIONS DES STAGIAIRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

IMPORTANT : tout futur stagiaire en formation continue doit obligatoirement être inscrit au Pôle emploi avant leur entrée en formation. Il lui sera demandé une notification de rejet du pôle emploi pour pouvoir accéder à l'ASP, le pôle emploi étant prioritaire.

SOIT CONGE INDIVIDUEL FORMATION (CIF)

Pas de changement : maintien du salaire pendant la durée du stage. Prise en charge complète ou partielle des frais de formation.

Faire la démarche auprès de l'employeur suffisamment longtemps (environ 6 mois) avant l'entrée en stage.

SOIT PÔLE EMPLOI

Percevant à l'entrée en stage l'allocation de base au titre des indemnités de chômage : **ALLOCATION de RETOUR à l'EMPLOI (AREF) dans le cadre d'un Projet d'Action Personnalisé (PAP)**

SOIT ASP

	MENSUEL
<p>* <u>LES NON-SALARIES</u> : (aide familial(e), exploitant(e) (1 an MSA), commerçant(e), ...) <i>Justifier de 12 mois d'activité professionnelle, salariée ou non salariée, dont 6 mois consécutifs, dans les 3 ans précédant l'entrée en stage</i></p>	708,59 €
<p>* <u>LES SALARIES PRIVES D'EMPLOI</u> (Congés payés compris) + éventuellement indemnités transport ou hébergement <i>Justifier de 910 heures de travail au cours de 12 mois consécutifs ou 1 820 heures au cours de 24 mois.</i></p>	652,02 €
<p>* <u>PUBLIC FEMININ PARTICULIER NE BENEFICIAINT PAS DES ASSEDIC</u> (mère de famille, femme célibataire assurant la charge d'un enfant, femme veuve, divorcée, séparée judiciairement).</p>	652,02 €
<p>* <u>DEMANDEURS D'EMPLOI</u> (Congés payés compris) + éventuellement indemnités transport ou hébergement <i>Ne justifiant pas de 910 H de travail (ou 1 820 H)</i></p>	310,39 € 18/20 ans 339,35€ 21/25 ans 401,09€ 26 ans et +

Aides aux personnes ASP : voir page suivante

POUR TOUT RENSEIGNEMENT concernant votre rémunération, contacter à l'ALPA
Mme MARCHAL au 03.83.52.53.03.

AIDES DE L'ASP

Uniquement pour les stagiaires bénéficiant de l'ASP

Défraiements	Montants et conditions	Pièces justificatives
Frais de restauration	2.5 € / jour réel de formation <u>uniquement en cas de stage temps plein et si à plus de 15 km du lieu de résidence.</u>	Aucune
Frais de transport	2.5 € / jour réel de formation ou ¹ Prise en charge de l'intégralité du coût de la carte METROLOR quelle que soit l'organisation du stage (temps plein ou temps partiel rémunéré) uniquement pour les périodes en centre et/ou en entreprise en dehors de la localité d'habitation.	Pièces à fournir par le stagiaire, à la SNCF lors de la demande de la carte : photocopie de la pièce d'identité, photo d'identité, attestation de l'organisme et photocopie de l'avis de paiement de l'ASP du mois précédent.
Frais d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Versés uniquement en cas de stage temps plein ▪ A partir de 50 km entre le domicile et le lieu de formation ou d'alternance en entreprise, dans la limite de 20 € par nuitée et sur présentation de justificatifs. 	Attestation du centre qui héberge le stagiaire, Ou Facture ou quittance de loyer accompagnée du contrat de bail.
Frais de garde d'enfant de moins de 3 ans induits par l'entrée en stage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dès le premier enfant ▪ Remboursement intégral sur justificatifs dans la limite du plafond fixé à 10 € / jour réel de formation pour un enfant, ou 15 € / jour réel de formation pour deux enfants et plus ! ▪ La mode de garde devra être agréée (crèche, halte garderie, assistante maternelle,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Livret de famille ; ▪ Justificatifs de frais de garde (facture acquittée ou bulletin de salaire de l'assistante maternelle).

¹ Le stagiaire devra choisir entre les deux options, et ne pourra, en cours de stage, renoncer à l'option choisie